

Délibération n° 2017-200

**OBJET : VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	55
Présents et représentés	:	70
Votants	:	70

Le mercredi 27 septembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 21/09/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Château
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-200
--------------------------

M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saclay-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE  
M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX  
M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE  
Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI  
Mme. Bouchra LAQUES donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
M. Pierre OLLIER donne pouvoir à Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU  
Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL

Délibération n° 2017-200
--------------------------

M. Nicolas SAMSOEN donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE  
M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA  
M. Pierre COSTI donne pouvoir à M. Hervé PAILLET  
M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD  
Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Gérard DOSSMANN  
Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY  
M. Patrice GILBON donne pouvoir à M. Christian PAGE

**DELEGUES ABSENTS**

M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Françoise Marhuenda**

**Objet : VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Vincent DELAHAYE.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1531-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU l'Instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU la délibération n°2017-2 du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2017 portant adoption du Budget primitif 2017 de la Communauté Paris-Saclay ;

VU la délibération n°2017-157 du Conseil communautaire du 28 juin 2017 portant décision modificative n°1 au Budget principal de la Communauté Paris-Saclay ;

VU la délibération n°2017-199 du Conseil communautaire du 27 septembre 2017 portant création de la Société Publique Locale dénommée «WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES », adoption de ses statuts et désignation des administrateurs de la Communauté Paris-Saclay ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté Paris-Saclay d'une part, et des communes la composant d'autre part, à disposer d'une structure de gestion unique pour gérer le patrimoine immobilier existant et à venir de ces collectivités locales destiné à l'hébergement d'entreprises ;

CONSIDERANT que la forme d'une Société Publique Locale est apparue comme le mode de gestion le plus pertinent à l'atteinte des objectifs de la Communauté d'agglomération en vue d'assurer une gestion efficiente du patrimoine immobilier existant et à venir de ces collectivités locales destiné à l'hébergement d'entreprises sur le territoire ;

CONSIDERANT que l'étude financière a permis d'évaluer le niveau de capitalisation nécessaire à la société à 350 000 euros, qui sera réparti entre les communes actionnaires et la Communauté d'agglomération, celle-ci étant majoritaire ;

CONSIDERANT que l'apport par la Communauté Paris-Saclay au capital social de la Société Publique Locale « WELCOME IN PARIS SACLAY ENTREPRISES» est de 320 000 € (320 actions de 1 000€ chacune) ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'ajuster les prévisions budgétaires en conséquence ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°4 « Finances, Schéma de mutualisation, Ressources Humaines, Services aux petites communes » du 18 septembre 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

Délibération n° 2017-200

À la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de porter au Budget Principal de la Communauté Paris-Saclay les mouvements tels qu'ils sont récapitulés ci-dessous :
  - a. Dépense d'investissement compte 261 « titres de participation » : 320 000 €
  - b. Recette d'investissement compte 1641 « emprunts en euros » : 320 000 €
  
2. ADOPTE par chapitre la Décision modificative n°2017-2 du Budget Principal de la Communauté Paris-Saclay.

Fait et délibéré le mercredi 27 septembre 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (67 VOIX)

67 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, M. Gilles GOBRON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra

Délibération n° 2017-200

LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

3 ABST. :

Mme. Catherine DELAITRE, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, Mme. Chrystel LEBOEUF

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20170927 - Imc 12 2027 - DE

Date AR Préfecture : 02.10.2017 -